FICHE DE CONSENTEMENT – BONUS VELO

RGPD - Règlement sur la Protection des Données Personnelles

10/27-10-20/C

NOM et Prénom de l'usager :

Adresse de l'usager :

Adresse courriel de l'usager :

1- En signant la présente fiche, je donne mon consentement exprès à la communication des données personnelles me concernant sus-indiquées au service mobilité de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME pour la subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique dont je suis bénéficiaire.

2- En signant la présente fiche, je reconnais avoir été informé de mon droit de demander à la personne responsable du traitement l'accès à mes données personnelles, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement ou encore le droit de m'opposer au traitement.

3- En signant la présente fiche, je reconnais avoir été informé que la CCVD ne commercialisera pas mes données personnelles, qu'elle ne les transmettra à personne dans un but autre que celui pour lequel ces données ont été transmises.

INFORMATIONS :

Vos droits peuvent être exercés sur simple demande écrite à :

Monsieur le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME
96, ronde des Alisiers
Ecosite du Val de Drome
26400 EURRE

Votre courrier doit être signé et accompagné d'une copie de votre pièce d'identité.

Pour toute information ou pour l'exercice de vos droits sur le traitement des données personnelles, vous pouvez également contacter la déléguée à la protection des données de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME, à l'adresse suivante :

Madame la Déléguée à la Protection des Données personnelles de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME,
96, ronde des Alisiers
Ecosite du Val de Drome
26400 EURRE

Adresse mail : dpo@val-de-drome.com

Votre courrier doit être signé et accompagné d'une copie de votre pièce d'identité.

4- Je reconnais avoir été informé que mes données personnelles pourront être, le cas échéant, communiquées à des professions réglementées telles qu'huissier, notaire, sur leur demande expresse pour les besoins des missions dont ils sont chargés.

Vos données personnelles seront supprimées au plus tard 12 mois après la date de signature de la convention relative à l'attribution d'une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique dont je suis bénéficiaire.

Toutefois, en cas d'opposition à un traitement des données à caractère personnel vous concernant, la personne responsable du traitement peut démontrer qu'il existe des motifs légitimes ou impérieux, conformément aux dispositions du RGPD, pour le traitement qui prévalent sur les intérêts des Droits et Libertés de la personne concernée.

DATE ET SIGNATURE